REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE LA SARTHE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217203207-20230627-D1FIN260623-DE

Accusé certiflé exécutoire

Réception par le préfel : 27/06/2023

Affichage: 27/06/2023

Pour l'autorité compélente par délégation Le Maire Yvan GOULE/TH



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT SATURNIN Séance du 26 juin 2023

Objet de la délibération

Nombre de membres : en exercice :

L'an deux mil vingt-trois, le 26 juin, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yvan GOULETTE, Maire,

23

Etaient présents :

Mmes: KERELLO A, MARTIN C, MAIGNAN L, MONTAVILLE Y, PROUST N, ROUSSEAU MC,

STERVINOU A, SYLLA A (arrivée à 20h45)

Présents :

Mrs : CILONA R, CLEMENT D, FORGES P, GOULETTE Y, JACQUELIN S, LEMÉE A, MAGNIEZ

D, MENARD P, RAMADE T, VAN NIFTERIK L,

Qui ont pris part à la

délibération :

Absent(s) excusé(s) sans pouvoir : M. Nicolas GOUEDARD

18

Absents:

Mme Laurence GIRARDEAU

Date de la convocation et

de l'affichage :

Mme Bénédicte OUVRARD Mme Justine RIMBAULT M. Michaël DUCKMAN

19 juin 2023

Secrétaire de séance : Madame Annick STERVINOU

1/FINANCE: APPROBATION DES TARIFS MUNICIPAUX 2023/2024

Après la présentation des tarifs 2023/2024 faite par Mme Annick STERVINOU, Conseillère Municipale déléguée aux affaires scolaires, les membres du Conseil décident à l'unanimité des membres présents décident de voter les tarifs ci-dessous :

Restaurant inter-générations	Votés 2022/2023	Proposés 2023/2024	Votés 2023/2024
Repas abonnés - Forfait à l'année	535,50 €	616,00 €	616,00 €
Repas à l'unité	4,39 €	5,05 €	5,05 €
Repas adultes personnel, enseignants	5,89 €	6,77 €	6,77 €
Repas en stage sportif, culturel (associations)	7,39 €	8,50 €	8,50 €
Repas organisé adultes (repas amélioré)	8,57 €	9,85 €	9,85 €
Repas portage midi	8,03 €	9,23 €	9,23 €
Repas portage midi + soir	9,64 €	11,11 €	11,11 €

Garderie étude surveillée	Votés 2022/2023	Proposés 2023/2024	Votés 2023/2024
Garderie matin ou soir	1,50 €	1,72 €	1,72 €
Etude surveillée et ou garderie	2,14 €	2,46 €	2,46 €
Goûter	1,57 €	1,80 €	1,80 €
Temps de garde supplémentaire 1/2 heure	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Temps de garde supplémentaire 1 heure	30,00 €	30,00 €	30,00 €

Et ont signé les membres présents Pour copie conforme Saint Saturnin, 27 juin 2023 Le Maire, de Sain Yvan GOULETTE